

# PROGRAMME DE FORMATION

## CQP INSTRUCTEUR FITNESS

*Option Musculation et Personal Training*

Rédacteur	N° de version	Date de modification
LAFONTAINE Quentin	4	20/05/2026

## 1 - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Programme de formation – CQP Instructeur Fitness (toute option)

En fin de formation, le stagiaire devra être capable de :

- **Construire et animer des séances adaptées à tous les publics**  
→ Concevoir des séances cohérentes, progressives et adaptées aux besoins, niveaux et objectifs des pratiquants.
- **Accompagner individuellement les pratiquants**  
→ Prendre en compte les objectifs personnels, assurer un suivi régulier, apporter des corrections techniques et pédagogiques.
- **Assurer le suivi des progrès et ajuster les programmes**  
→ Mettre en place des outils de suivi, analyser les résultats et ajuster les contenus pour garantir la progression.
- **Sensibiliser à la santé globale**  
→ Intégrer des notions d'hygiène de vie, de prévention des blessures et de bonnes pratiques alimentaires.
- **Gérer l'espace, le matériel et la sécurité**  
→ Veiller au rangement, à l'entretien, au respect des règles de sécurité et à l'optimisation des espaces d'entraînement.
- **Créer un climat de confiance et de motivation**  
→ Favoriser l'implication, la bienveillance et l'engagement des participants lors des séances.

- **Favoriser l'esprit d'équipe et s'intégrer à la vie du club**  
→ Collaborer avec les autres professionnels de la structure et participer activement à la dynamique collective.
- **Adopter la culture de l'établissement**  
→ Respecter les valeurs, la charte de qualité, la posture professionnelle et les codes de l'entreprise.
- **Se former continuellement**  
→ S'inscrire dans une démarche de formation continue pour actualiser ses compétences et rester en phase avec les évolutions du métier.

## Spécificités – Option Musculation & Personal Training

En complément, le stagiaire devra maîtriser :

- **L'encadrement technique du plateau musculation**  
→ Assurer la surveillance, le conseil et l'animation sur l'espace musculation.
- **La construction de programmes personnalisés**  
→ Élaborer des planifications individuelles basées sur l'analyse des besoins et des objectifs des clients.
- **Le suivi individuel des clients**  
→ Motiver, corriger, évaluer la progression et adapter en continu les contenus.
- **Une communication claire et motivante**  
→ Être capable de transmettre les consignes et conseils de façon pédagogique et engageante.
- **L'organisation des séances**  
→ Planifier efficacement le déroulement des séances, tout en garantissant la sécurité et le respect des plannings.
- **La prévention des blessures et la gestion des risques**  
→ Identifier les situations à risque, corriger les placements et appliquer les mesures de prévention nécessaires.
- **L'orientation vers les résultats**  
→ Mettre en place des indicateurs d'évaluation, ajuster la planification, accompagner les clients vers la réussite de leurs objectifs.

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du **CQP Instructeur Fitness** (poste type d'animateur / initiateur sportif), ces compétences sont structurées et validées à travers les **Blocs de compétences** définis par le référentiel national

## **2 - VOLUMES HORAIRES**

La durée de la formation du CQP Instructeur Fitness option Musculation et Personal Training s'élève à 490 heures dont 280 heures en formation et 210 heures minimum en situation professionnelle (stage en entreprise). Les 280 heures en formation sont réparties sur 196 heures de présentiel et 84 heures de distanciel asynchrone.

Ce volume horaire est minoré au regard des unités de compétences d'ores et déjà obtenus par le candidat, ou peut l'être au regard des allègements de formation établis lors du positionnement.

<b>Bloc de compétence 2</b>	Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »	<b>215 h</b>
<b>Bloc de compétence 3</b>	Organiser, informer et communiquer autour des activités du fitness	<b>21 h</b>
<b>Bloc de compétence 4</b>	Conduire son parcours professionnel dans les activités du fitness	<b>21 h</b>
<b>Bloc de compétence 5</b>	Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents	<b>23 h</b>
<b>Stage option MPT</b>	Mise en application	<b>210 h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>490 h</b>

## **3 - LIEU DE FORMATION**

Les lieux de formation diffèrent en fonction de la session, à savoir :

- BAYONNE : CrossFit Essor - 38 Rue de la Cale, 64100 BAYONNE
- BORDEAUX : CrossFit Estuary - 31 rue Aristide Berges, 33270 FLOIRAC
- LILLE : CrossFit Vauban - 28 bis rue d'Esquermes 59000 LILLE
- LYON : Neko CrossFit - 27 Rue Lançon, 69100 Villeurbanne
- NICE : CrossFit Nice 2 - 103 Avenue Simone Veil - Bâtiment E1 et E2 -, 06200 Nice
- PARIS : CrossFit Original Addicts - 37 rue Bréguet, 75011 PARIS
- PARIS : R2 Training Vendôme - 6 rue Daunou 75002 PARIS
- PARIS : Crossfit Take Control - 2 Bd de l'Europe, 91320 Wissous
- STRASBOURG : CrossFit Strasbourg - 48 chemin Haut, 67200 STRASBOURG
- TOULOUSE : CrossFit Sept Deniers - 2 rue de l'égalité 31200 TOULOUSE
- LA ROCHELLE : Crossfit Rupella - 6 rue des Greffières, 17140 Lagord
- NANTES : Le Gymnase - 1 bis Rue de Bruxelles, 44300 Nantes

- MONTPELLIER : Crossfit M34 South - 1 All. des Entrepôts, 34470 Pérols
- MARSEILLE : Crossfit Serval - 15 Av. de Londres, 13127 Vitrolles
- CLERMONT-FERRAND : Crossfit Caldeira - 18 Rue Newton, 63100 Clermont-Ferrand, 63100 Clermont-ferrand
- GRENOBLE : Crossfit Gambetta - 28 Boulevard Gambetta, 38000 Grenoble
- RENNES : Crossfit Erer - 8-10 Rue Jean le Ho, 35000 Rennes
- LA REUNION : Mahaveli Fit Ouest - Pratique : ZI 2, 4 bis Rue Paul Verlaine, Le Port 97420, La Réunion / Théorie : 23 rue d'Armagnac Le Port 97420, La Réunion

## **4 - PRÉ-REQUIS**

Le candidat au CQP Instructeur Fitness doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

- **1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat**

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.

- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises

- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises

- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

Cas particulier d'un mineur ou d'un incapable majeur :

- Pièce justificative d'identité du mineur ou de l'incapable majeur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté),

- Pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale/jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur),

- **2. Être titulaire d'une attestation de premiers secours** conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.

- **3. Certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.
- **4. Avoir 18 ans lors de l'entrée en formation.**
- **5. Avoir satisfait aux tests techniques et à l'entretien téléphonique**

Pour ces tests de prérequis, la commission d'évaluation est composée de deux évaluateurs. Les évaluateurs doivent posséder au minimum un diplôme de niveau 3 permettant l'encadrement contre rémunération du fitness dans le domaine qui est évalué ainsi qu'une expérience professionnelle d'au moins deux ans.

L'évaluation des prérequis techniques est réalisée suivant les modalités suivantes :

CQP Instructeur Fitness option : Musculation et Personal Training

Une épreuve de démonstration avec 8 répétitions sur 5 mouvements de musculation :

- Squat : 100% du poids de corps pour les hommes, 60% du poids de corps pour les femmes (hanches à hauteur des genoux, fémur parallèle au sol, mise en place d'un élastique à toucher avec le postérieur)
- Fentes (4 à gauche, 4 à droite) : 30kg pour les hommes et 20kg pour les femmes
- Soulevé de terre : 80% du poids de corps pour les hommes, 40% du poids de corps pour les femmes
- Développé Couché : 80% du poids de corps pour les hommes, 40% du poids de corps pour les femmes (touchées poitrine sans rebond)
- Développé Militaire : 40% du poids de corps pour les hommes, 30% du poids de corps pour les femmes

Critères de réussite : pour chacun des 5 mouvements, minimum 5 répétitions réussites sur 8.

## **5 - PUBLIC VISÉ**

Le CQP IF s'adresse prioritairement à des personnes ayant déjà une très bonne pratique des options préparées. La pratique en salle de musculation est indispensable afin d'obtenir le titre.

Il est tout à fait adapté aux professionnels déjà titulaires d'un BPJEPS afin de compléter leur formation initiale par l'apport de nouvelles compétences.

La formation est très dense et nécessite beaucoup de travail personnel.

## **6 - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : MADI ROY**

### **COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE**

- **Bayonne** : MARCHAND Mylène
- **Bordeaux** : DERIBLE Benoit
- **Lille** : LAPLACE Alexandre
- **Lyon** : GBADOUE Arnaud
- **Nice** : VANDEKERKHOVE Thomas
- **Paris** : PREVOST Robin
- **Strasbourg** : KEMLIN Yoann
- **Toulouse** : LABORDE Nicolas
- **La Rochelle** : PICARD Thomas
- **Nantes** : THÉRON GRASSET Marion
- **La réunion** : CALPETARD Matthieu
- **Marseille** : GUILHEM Elodie
- **Montpellier** : BARD Bruce
- **Clermont-ferrand** : Coville Guillaume
- **Grenoble** : VICAT Romain
- **Rennes** : BENHAMOU Anthony

### **FORMATEUR**

- **Biarritz** : MARCHAND Mylène, DARRICAU Matthieu, LOSBAR Jean-David
- **Bordeaux** : DERIBLE Benoit, DEROULEDE Marion, COUDRY Florent
- **Lille** : LAPLACE Alexandre, LARTIQUE Maxime, DELATTRE Valentin
- **Lyon** : GBADOUE Arnaud, RECH Charline, VIAL Mathias
- **Nice** : VANDEKERKHOVE Thomas, RAGO Yoan, DION Emmanuel
- **Paris** : PREVOST Robin, KISSANGOUE Christ, FASSEL Mathieu

- **Strasbourg** : KEMLIN Yoann, BARRAZZUTTI Julien, QUIN Laurent
- **Toulouse** : LABORDE Nicolas, BOUDENNE Jessy, CARTON Charlélie
- **La Rochelle** : PICARD Thomas, MENARD Maxence, LEGALL Benoît
- **Nantes** : THÉRON GRASSET Marion, JONCHERAY Kelly, MERLET Aurélie
- **La réunion** : CALPETARD Matthieu, DEBROSSE Etienne
- **Marseille** : GUILHEM Elodie, TOUMI Alexandre, SERRE-COMBE Margaux
- **Montpellier** : BARD Bruce, MARTIN Margaux, DUARTE Anderson
- **Clermont-ferrand** : COVILLE Guillaume, BARLET Kevin, SAIGNIE Timothée
- **Grenoble** : VICAT Romain, HARTMANN Jérôme, LOMUSCIO Laurent
- **Rennes** : BENHAMOU Anthony, LOPEZ Anthony, MAZOUZ Patrice

## **7 - MOYENS**

Pour le déroulement de la formation CQP IF option Musculation et Personal Training, les stagiaires bénéficient de cours en présentiel alternant salle de cours théorique et salle de cours pratique sur le même lieu. Il sera aussi possible d'organiser des sessions de cours dans un lieu différent.

## **8 - ÉVALUATIONS**

Les épreuves certifiantes seront évaluées par l'organisme de formation. Chaque certification comporte une session initiale et un rattrapage.

En cas d'échec à ses deux sessions, le stagiaire ne pourra se faire délivrer le diplôme. Il lui faudra alors « redoubler » sur une prochaine promotion en effectuant uniquement les heures de cours et les certifications manquantes.

### **Bloc de compétences 2 (BC2) : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »**

**JUSTIFIER DE LA RÉUSSITE D'UNE ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE À CHOIX UNIQUE :**

Épreuve QCU (Questionnaire à choix unique – Une seule réponse juste sur 2 à 4 possibilités) 60 questions en 45 minutes (15 minutes par thématiques)

20 questions en anatomie et biomécanique

20 questions en physiologie

20 questions sur l'équilibre alimentaire

L'épreuve de QCU est réalisée sous la supervision de deux personnes de l'organisme de formation. Les candidats se connectent sur la plateforme informatique commune des délégataires sur le site [www.cqp-fitness.fr](http://www.cqp-fitness.fr). Les questions tombent de façon aléatoires et différenciées pour chaque candidat. Le résultat est donné à l'organisme de formation par les délégataires via la plateforme de gestion commune.

Durée totale de l'épreuve 45 minutes maximum

## **Épreuve n°1**

Dossier écrit + oral de 30 minutes maximum

Tirage au sort d'un profil de pratiquant parmi les profils validés par le certificateur 1 mois avant la date d'évaluation n°3

Dossier écrit à rendre deux semaines avant l'épreuve pratique n°3 faisant l'objet de 15 minutes d'entretien oral à l'issue de l'épreuve n°3

Présentation de 12 séances construites à partir des éléments préétablis fournis par l'organisme de formation adaptées au profil de pratiquant tiré au sort

Durée totale de l'épreuve : 30 minutes maximum

## **Épreuve n°2**

Animation d'une séance d'entraînement fonctionnel en petit groupe de 5 personnes pendant 25 minutes maximum + suivi d'un entretien de 15 minutes maximum :

5 minutes de démonstration technique et 20 minutes d'animation d'une séance d'entraînement fonctionnel en petit groupe (5 personnes sur 5 ateliers) que le candidat choisit. Le candidat fait une première fois le parcours entier avec une démonstration de chaque mouvement sur 5 répétitions (évaluation de la technique). Puis 2 rotations des 5 ateliers pour les 5 encadrés. Suivi d'un entretien de 15 minutes de retour à l'oral

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves

Durée totale de l'épreuve 40 minutes maximum.

## **Epreuve n°3**

Prise en charge individuelle d'un pratiquant pour un coaching de 30 minutes maximum + entretien de 15 minutes maximum

Séquence choisie par les évaluateurs parmi les 12 séances présentées dans le dossier de l'épreuve n°1 (numérotées de 1 à 12). Ce sont les évaluateurs qui demandent au candidat de passer à l'exercice suivant.

Durée de l'épreuve 45 minutes maximum

## **Bloc de compétences 3 (BC3) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Il est demandé au candidat d'élaborer un document de présentation de son stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur.

Le candidat et l'organisme de formation s'assure de transmettre aux évaluateurs, un document de présentation du stage du candidat, 15 jours calendaires avant l'épreuve.

Les évaluateurs entretiennent le candidat individuellement à partir du document de présentation du stage du candidat (durée 20 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat, et 15 minutes maximum de questions réponses)

+ Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)

Cette épreuve permet d'évaluer toutes les compétences du bloc 3.

## **Bloc de compétences 4 (BC4) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Il est demandé au candidat de présenter un projet professionnel à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur.

Les évaluateurs entretiennent le candidat individuellement à partir de la présentation du projet professionnel du candidat (durée 20 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat, et 15 minutes maximum de questions réponses)

+Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)

Cette épreuve permet d'évaluer toutes les compétences du bloc 4.

## **Bloc de compétences 5 (BC5) : Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness**

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Présentation d'un dossier écrit avec soutenance orale

20 minutes de présentation + 15 minutes de questionnement maximum

A partir de l'exemple concret de votre structure, explication d'une démarche d'acquisition et de fidélisation client à partir d'un état des lieux et en prévoyant l'évaluation des actions menées.

A minima le dossier devra comprendre les parties suivantes :

- État des lieux
- Concurrence
- Cibles
- Actions de prospections vers les nouveaux clients
- Actions pour la fidélisation
- Techniques de vente utilisées
- Évaluation des actions

Durée totale de l'épreuve : 35 minutes

Cette épreuve permet d'évaluer toutes les compétences du bloc 5.

- **Les oraux des épreuves des Blocs 3, 4 et 5, seront regroupés en un seul oral de 50 minutes.**

- ***Pour chacune des épreuves, les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation avant le démarrage de l'action bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves***

#### **Autres précisions :**

- Un fond musical est autorisé, notamment avec un timer intégré.
- Utilisation du téléphone tolérée en « mode tablette » seulement.
- Sécurité et hygiène : serviette et bouteille d'eau obligatoire pour les pratiquants et le coach.
- En cas de pratiquant avec des pathologies bénignes, le stagiaire doit être capable d'adapter les exercices pendant la séance.

## **9 - MODALITÉS D'ACCÈS**

Remplissage d'un formulaire d'inscription sur le site [www.insed.fr](http://www.insed.fr) sans limite de délai.

## **10 - ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

C'est M. LALANNE Romain, le responsable administratif qui sera personnellement chargé de la gestion des dossiers d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

En effet, outre les qualifications de niveau 4 (Master STPAS EOPS), Romain était responsable de la prise en charge des personnes en situation de handicap dans la salle où il a coaché pendant 10 ans.

De plus, Romain, est formé régulièrement sur les avancées légales sur le sujet, sa vision administrative globale lui permettront de mieux traiter l'éventuelle complexité des différents dossiers.

## **11 - DÉBOUCHÉES**

Le CQP Instructeur Fitness (option musculation et personal training) est la certification de branche officielle indispensable pour exercer légalement. Il vous offre des débouchés directs et des perspectives d'évolution variées :

- Débouchés immédiats : Lancez-vous en tant que personal trainer indépendant, coach sportif sur plateau de musculation, ou animateur de small group training au sein de structures spécialisées.
- Adaptabilité aux tendances : Ce diplôme constitue un socle technique robuste pour vous positionner sur les disciplines très prisées actuellement par la clientèle, telles que le Pilates, le Crosstraining ou les méthodes d'entraînement hybrides.

- Évolution professionnelle : Il facilite l'accès à de nombreuses formations complémentaires spécialisantes (sport-santé, nutrition sportive, réathlétisation, etc.), vous permettant de diversifier votre expertise et de faire évoluer votre offre tout au long de votre carrière.

## **12 - RÉFÉRENTIEL**

Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.

Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

Conformément aux exigences du code du sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques et sportives, le CQP Instructeur Fitness atteste que son titulaire :

1° Est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité Fitness et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;

2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

La qualification sécurité est attestée par des unités constitutives du CQP Instructeur Fitness .

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP Instructeur Fitness (poste type de animateur/initiateur sportif), des compétences sont associées et regroupées par Blocs de compétences :

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 2 (BC2) : « Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »</b>			
<b>A.2.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à des séances de « fitness en musculation et personal training »</b>	C.2.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training » en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	<b>Épreuve n°1</b> Dossier écrit suivi d'un entretien oral  <b>Épreuve n°2</b> Animation d'une séance d'entraînement fonctionnel en petit groupe suivi d'un entretien oral  <b>Epreuve n°3</b> Prise en charge individuelle d'un pratiquant pour un coaching  Pour chacune des épreuves, les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation avant le démarrage de l'action bénéficiant d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves + Avis consultatif du tuteur (grille d'observation dans le livret de suivi de l'alternance)	<b>Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de proposer des séances de « fitness en musculation et personal training »</b> - Les attentes et motivations des participants sont formulées - Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap - L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire) - Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap
	C.2.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »		<b>Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de proposer des séances de « fitness en musculation et personal training »</b> - Les méthodes d'évaluation utilisées sont explicitées - Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés - Les besoins spécifiques et particuliers des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité
	C.2.1.3 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure		<b>Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue proposer des séances de « fitness en musculation et personal training »</b> - Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation des séances sont explicitées - Le site de pratique est décrit (réglementation particulière éventuelle, zone de pratique, identifications des dangers et facteurs de risque potentiels, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée) - Les objectifs des séances de « fitness en musculation et personal training » tenant compte des attentes de la structure, et des profils des pratiquants sont explicités
<b>A.2.2 – Construction de séances de « fitness en musculation et personal training »</b>	C.2.2.1 – Construire des séances d'initiation, de découverte afin d'assurer une progression des participants dans les activités « fitness en musculation et personal training » en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.	Avis consultatif du tuteur (grille d'observation dans le livret de suivi de l'alternance)	<b>Le candidat s'appuie sur des éléments préétablis mis à sa disposition pour construire au moins 12 séances de découverte ou d'initiation dans le domaine du fitness en musculation et personal training</b> - Les séances de « fitness en musculation et personal training » sont restituées par écrit - Les besoins, les motivations et les caractéristiques des participants sont pris en compte pour définir les objectifs des séances de « fitness en musculation et personal training » - Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap) - Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre des séances de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités sont décrites dans le document de préparation de séance - Les éléments génériques de programmation de cycle sont pris en compte dans la construction de séance
	C.2.2.2 Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu		<b>Le candidat présente les grilles de 12 séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants</b> - Les grilles des 12 séances sont présentées sur un document écrit
<b>A.2.3 – Préparation du matériel et accueil des participants à une séance de « fitness en musculation et personal training »</b>	disponible et aux caractéristiques des participants dans ses grilles de séances afin d'assurer des situations pédagogiques cohérentes de « fitness en musculation et personal training »		- Les objectifs de séances sont définis et cohérents - Une structure de séance comprenant échauffement, corps de séance et retour au calme est décrite - Les données temporelles de la séance sont présentées - Les caractéristiques du lieu de pratique sont décrites dans la fiche de préparation des séances - Le nombre et les caractéristiques des participants sont estimés pour construire la séance - Des situations pédagogiques sont présentées en respectant les fondamentaux du « fitness en musculation et personal training » - Les exercices sont décrits en adéquation avec les objectifs de la séance
	C.2.2.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de « fitness en musculation et personal training » afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci		<b>Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité</b> - Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont décrites - Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP « Instructeur fitness en musculation et personal training » sont décrites - Les risques sont décrits pour les participants, les tiers et l'environnement considéré dans la préparation des séances - La protection et l'intégrité physique des publics est assurée et adaptée à leurs caractéristiques et à l'activité « fitness en musculation et personal training »
	C.2.2.4 – Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance de « fitness en musculation et personal training » de proposer des ajustements sur la séance suivante		<b>Le candidat propose une évaluation de sa séance de « fitness en musculation et personal training »</b> - Les critères d'évaluation sont décrits et appropriés à la pratique du « fitness en musculation et personal training » - La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements à la séance suivante de « fitness en musculation et personal training » est explicitée
<b>A.2.4 – Animation d'une séance de « fitness en musculation et personal training »</b>	C.2.3.1 - Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des règles en vigueur et des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée		<b>Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à la bonne tenue de sa séance de « fitness en musculation et personal training »</b> - L'installation du matériel est anticipée si nécessaire - Le matériel défectueux est écarté - La quantité de matériel disponible est adaptée - La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel - Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité
	C.2.3.2 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		<b>Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés</b> - Les objectifs de la séance sont présentés aux pratiquants - Les pratiquants sont questionnés sur d'éventuelles difficultés et/ou handicap potentiel - La tenue des pratiquants est vérifiée et adaptée à la pratique du fitness
	C.2.3.3 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance de « fitness en musculation et personal training » sans risque identifié		<b>Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer « fitness en musculation et personal training »</b> - Les participants en difficulté ou en situation de handicap sont identifiés - Les besoins des personnes en difficultés ou en situation de handicap sont pris en compte en proposant des adaptations ou des variantes - Les personnes ne pouvant pas être accueillies sont orientés vers des activités adaptées
	C.2.4.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de « fitness en musculation et personal training » pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.		<b>Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance</b> - Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap - Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de « fitness en musculation et personal training » - Le vocabulaire spécifique à « fitness en musculation et personal training » est explicité - Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple) - La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance
	C.2.4.2 – Conduire une séance de « fitness en musculation et personal training » en groupe afin de réaliser les		<b>Le candidat met en œuvre une séance de « fitness en musculation » en groupe avec toutes ses composantes attendues</b> - L'occupation de l'espace par les participants est encouragée

	objectifs préalablement définis en respectant les fondamentaux techniques et pédagogiques et en mobilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les caractéristiques de l'espace de pratique de « fitness en musculation et personal training » sont prises en compte pour une occupation efficace</li> <li>La voix est utilisée avec des intensités et des variations permettant de captiver l'attention des pratiquants</li> <li>L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est explicitée</li> <li>Des adaptations ou variantes des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants</li> <li>La gestion du temps est respectée</li> <li>Les choix d'animation effectués au cours de la séance sont argumentés</li> <li>Les ateliers proposés pour l'entraînement fonctionnel en groupe permettent la pratique optimale de tous les membres du groupe</li> <li>Les situations à risque ou d'incident sont anticipées</li> <li>Les consignes de placement sont claires et précises permettant d'assurer la bonne réalisation des mouvements et la sécurité des pratiquants</li> <li>Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation d'une séance fitness de « fitness en musculation et personal training »</li> </ul>
	C.2.4.3 – Accompagner les participants tout au long de la séance de « fitness en musculation et personal training » afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat accompagne les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie</li> <li>Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de « fitness en musculation et personal training »</li> <li>Les participants sont observés au cours de « Fitness en musculation, personal training »</li> <li>La posture et les encouragements auprès des pratiquants favorise leur motivation et leur engagement dans la séance</li> <li>Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance</li> <li>Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées</li> <li>Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'activité de « fitness en musculation et personal training »</li> </ul>
	C.2.4.4 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat propose des adaptations cohérentes de son animation</li> <li>Les situations pédagogiques proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants</li> <li>Des critères d'observations des participants sont présentés</li> <li>Les freins et les difficultés rencontrés par les participants sont identifiés</li> <li>L'observation de chaque pratiquant permet de proposer des corrections et des variantes en tenant compte des fondamentaux scientifiques en anatomie et biomécanique pour assurer la pratique de chacun en toute sécurité et une progression adaptée</li> </ul>
	C.2.4.5 Mettre en œuvre un coaching individualisé dans le cadre des activités « fitness en musculation et personal training » en utilisant les méthodes et postures adaptées afin de répondre à la spécificité du pratiquant en fonction de ses caractéristiques et besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat met en œuvre une séance d'accompagnement individualisé avec les composantes spécifiques attendues</li> <li>Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de séance préparée</li> <li>Les temps de récupération prévus sont respectés</li> <li>Les consignes de réalisation sont données pour chaque exercice</li> <li>La séance est adaptée et ajustée en observant les réalisations et la motivation du pratiquant</li> <li>Les machines guidées de musculation et ses variables spécifiques sont réglées au cours de la séance en adéquation avec les caractéristiques et l'état physique du pratiquant</li> <li>Les poids libres assis et/ou debout et/ou allongé sont utilisés correctement</li> <li>Les consignes de rangement et d'hygiène sont énoncées</li> <li>Des informations sont données au pratiquant sur la mobilisation des groupes musculaires</li> <li>Les postures du pratiquant sont observées et corrigées en veillant à son intégrité physique</li> <li>Le comportement et l'attitude vis-à-vis du pratiquant sont conformes à l'éthique et aux codes déontologiques du métier</li> <li>La sécurité est assurée tout au long de la séance individualisée</li> </ul>
A.2.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers au cours d'une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.5.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance « fitness en musculation et personal training » afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension</li> <li>Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire</li> <li>La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</li> <li>Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de la séance de « fitness en musculation et personal training »</li> </ul>
	C.2.5.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance</li> <li>Les zones d'évolution sont sécurisées</li> <li>Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiées en cours de pratique</li> </ul>

	pratique de « fitness en musculation et personal training » en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les risques associés aux caractéristiques du public sont pris en compte dans la conduite de fitness en particulier pour les personnes en situation de handicap</li> <li>La conduite de la séance de fitness est adaptée aux risques identifiés</li> <li>Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées</li> <li>Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées</li> </ul>
A.2.6 – Réalisation de l'évaluation d'une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.6.1 – Analyser le déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat réalise un retour à chaud objectif de sa séance</li> <li>Le niveau de satisfaction des participants est évalué en cours et/ou en fin de séance « fitness en musculation et personal training »</li> <li>L'atteinte des objectifs de la séance est mesurée en s'appuyant sur des critères préalablement identifiés (à partir d'éléments préalables mis à sa disposition)</li> <li>Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance de « fitness en musculation et personal training » au regard de l'atteinte des objectifs de la séance</li> </ul>
	C.2.6.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances de « fitness en musculation et personal training » pour proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis</li> <li>Les méthodes d'évaluation définies lors de la construction des séances sont utilisées</li> <li>Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de « fitness en musculation et personal training » sont identifiés</li> <li>Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs de la séance de « fitness en musculation et personal training » et des constats effectués au cours de l'animation</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Bloc de compétences 3 (BC3) : « Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif »</b>			
<b>A.3.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 3.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	Élaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur Suivi d'un entretien oral  +  Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)  +  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves	<b>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés</li> <li>- Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur</li> <li>- Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur</li> </ul>
	C.3.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		<b>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de fitness, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...)</li> <li>- Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables</li> <li>- Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes</li> <li>- La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis</li> <li>- L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée</li> <li>- Le candidat oriente les participants vers les différents modes de pratiques de « fitness »</li> </ul>
	C.3.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		<b>Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer</li> <li>- La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...)</li> <li>- Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)</li> </ul>
<b>A.3.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C.3.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		<b>Le candidat planifie ses activités avec rigueur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants</li> <li>- Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte</li> <li>- Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté</li> </ul>
	C.3.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités pour organiser celles-ci en tout conformité.		<b>Le candidat cible les réglementations utiles à son activité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette...)</li> <li>- Les administrations publiques sont identifiées</li> <li>- Les éventuelles déclarations administratives sont connues</li> </ul>
<b>A.3.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C.3.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle		<b>Le candidat connaît et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...)</li> <li>- L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants</li> <li>- Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</li> </ul>
	C.3.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		<b>Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés</li> <li>- Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables</li> <li>- Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</li> </ul>
	C.3.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.		<b>Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés</li> <li>- Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 4 (BC4) : « Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives »</b>			
<b>A.4.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.4.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	<b>Présentation d'un projet professionnel</b> par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur  Suivi d'un entretien oral  +	<b>Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel</b> <i>Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...) Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...) Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</i>
	C.4.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		<b>Le candidat connaît les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques</b> <i>Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salaire et de la pluriactivité est identifiée Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées</i>
<b>A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.4.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.	<b>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</b>	<b>Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant</b> <i>Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>
	C.4.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		<b>Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation</b> <i>Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...) Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées. Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 5 (BC5) : « Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness »</b>			
<b>A.5.1 - Participation à la réalisation d'un état des lieux dans une structure de fitness avec identification des forces et des faiblesses et des leviers pour la diversification des activités</b>	C.5.1.1 – Identifier les forces et faiblesses d'une structure de fitness en prenant des informations auprès de la direction afin de dresser un état des lieux de celle-ci	<b>Présentation d'un dossier écrit avec soutenance orale</b>	<b>Le candidat identifie les forces et faiblesses de sa structure de fitness</b> - Des outils sont présentés pour déterminer les forces et faiblesses - Une analyse du contexte de la structure est décrite - Un tableau synthétique des forces et faiblesses est présenté - Les modalités de prise d'information auprès de la direction sont décrites
	C.5.1.2 – Se renseigner sur une veille concurrentielle dans la zone de chalandise de la structure de fitness en mobilisant des outils afin de comparer l'offre existante		<b>Le candidat utilise les outils mis à sa disposition pour contribuer à la réalisation de la veille concurrentielle dans le secteur du fitness</b> - La zone de chalandise est précisée - Les concurrents présents dans la zone de chalandise sont identifiés - Des données sont collectées et classées dans un tableau comparatif mis à sa disposition - Une synthèse des informations obtenues est présentée à partir des informations fournies
	C.5.1.3 – Repérer les nouvelles tendances en réalisant une veille afin de restituer des éléments clés aux responsables de la structure de fitness		<b>Le candidat mobilise des outils pour rechercher les nouvelles tendances du fitness</b> - Des études récentes sont utilisées en citant les sources et années de publication - Les nouvelles tendances du fitness sont présentées - Les nouvelles tendances sont mises en adéquation avec le contexte de sa structure
<b>A.5.2 - Participation aux actions de prospection de nouveaux clients en utilisant les outils et méthodes de la structure</b>	C.5.2.1 – Identifier les cibles de clients de la structure de fitness en collaborant avec ses responsables afin de participer au positionnement commercial de la structure	<b>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</b>	<b>Le candidat produit une présentation synthétique des clients types et de ses caractéristiques</b> - Les clients types de la structure sont identifiés - Les caractéristiques des clients cibles sont décrites - Les modalités de collaboration avec les responsables sont décrites
	C.5.2.2 – Repérer les habitudes d'achat des cibles de clients visées en collaborant avec ses responsables afin de conseiller les produits et services adaptés		<b>Le candidat décrit les habitudes d'achats et les produits et services de sa structure</b> - Les modes de consommation des clients types sont décrits - Les produits et services de la structure sont identifiés
	C.5.2.3 – Participer à la prospection afin d'attirer de nouveaux clients en utilisant des opérations promotionnelles avec prise en compte des personnes en situation de handicap		<b>Le candidat participe à des actions de prospection en lien avec sa structure afin d'attirer de nouveaux clients</b> - Les actions menées pour prospecter sont décrites - Des actions promotionnelles et/ou événementielles sont utilisées afin de faire venir des nouveaux clients - Des actions particulières sont menées vers les personnes en situation de handicap
	C.5.2.4 – Identifier les propositions commerciales de la structure en s'adaptant aux critères des nouveaux prospects afin de déclencher l'acte d'achat		<b>Le candidat connaît les différentes propositions commerciales de sa structure afin de les proposer aux nouveaux prospects</b> - Les propositions commerciales sont détaillées en lien avec le public cible - Les critères des nouveaux prospects sont identifiés - Les propositions commerciales sont explicitées en justifiant de leur pertinence
<b>A.5.3 - Participation aux actions de fidélisation des clients en utilisant les outils et</b>	C.5.3.1 – Participer aux études de satisfaction de la clientèle existante dans la structure en l'interrogeant afin d'identifier les potentielles insatisfactions et recommandations de la clientèle		<b>Le candidat participe à une étude de satisfaction au sein de sa structure et en analyse les résultats avec son responsable hiérarchique</b> - Une enquête de satisfaction est effectuée auprès des clients existants - Les résultats de l'enquête sont décrits - Les insatisfactions sont repérées - Les recommandations sont repérées
<b>méthodes de la structure</b>	C.5.3.2 – Participer aux actions de fidélisation de la clientèle de la structure en mobilisant des outils spécifiques afin de susciter l'adhésion		<b>Le candidat participe à des actions de fidélisation en lien avec sa structure auprès des clients existants</b> - Les actions menées pour fidéliser les clients sont décrites - La stratégie définie afin de conserver ses clients est présentée
	C.5.3.3 – Utiliser des arguments commerciaux en consultant le responsable de la structure afin de fidéliser la clientèle et offrir des produits ou services additionnels		<b>Le candidat connaît les différentes propositions commerciales de sa structure afin de fidéliser les clients</b> - Les arguments commerciaux sont détaillés en lien avec la clientèle existante - Les arguments commerciaux sont explicités en justifiant de leur pertinence
<b>A.5.4 – Utilisation d'outils de marketing afin de faire la promotion des actions de prospection et de fidélisation</b>	C.5.4.1 – Identifier les outils marketing utilisés dans la structure de fitness en collaborant avec la direction afin de préparer une campagne de promotion		<b>Le candidat s'approprie les différents outils marketing de sa structure afin de les utiliser dans le cadre des actions de prospection et de fidélisation</b> - Des outils marketing traditionnels utilisés dans la structure sont décrits - Des outils marketing digitaux utilisés dans la structure sont décrits - La campagne de promotion est préparée en amont
	C.5.4.2 – Utiliser différents outils marketing en les intégrant à des actions promotionnelles afin d'assurer la prospection et la fidélisation des clients		<b>Le candidat met en place les différents outils marketing de sa structure dans le cadre des actions de prospection et de fidélisation</b> - Des actions de marketing traditionnel sont mises en œuvre - Des actions de marketing digital sont mises en œuvre - Le résultat des actions de marketing est présenté
<b>A.5.5 – Utilisation des techniques de vente adaptées au contexte et à la structure</b>	C.5.5.1 – Présenter un argumentaire commercial pour les produits concernés en mobilisant les éléments donnés par la direction afin de cibler ses clients avec prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap		<b>Le candidat présente l'argumentaire commercial pour les produits phares de sa structure en s'appuyant sur les éléments fournis par sa direction</b> - Un argumentaire commercial est présenté pour un produit dans le cadre de la prospection de nouveaux clients - Un argumentaire commercial est présenté pour un produit dans le cadre de la fidélisation des clients - Un argumentaire commercial est présenté adapté à une personne en situation de handicap
	C.5.5.2 – Créer un climat favorable avec ses prospects et ses clients en utilisant les codes professionnels de la structure afin de favoriser l'acte d'achat		<b>Le candidat adopte une attitude adaptée et professionnelle pour créer un climat favorable avec ses prospects et ses clients</b> - L'attitude professionnelle est propice à mettre en confiance le prospect et le client - Les propos tenus sont en adéquation avec les attendus du milieu professionnel - Les codes promotionnels sont mis en valeur dans le discours présenté - Une évaluation quantitative de l'acte d'achat est présentée
	C.5.5.3 – Questionner le prospect ou le client en utilisant un guide d'entretien type afin de cerner ses besoins avec prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap		<b>Le candidat constitue des questions types pour cerner les besoins des prospects et clients à partir d'un guide d'entretien type</b> - Des questionnaires adaptés aux produits et aux cibles définis dans le dossier sont présentés - Des questionnaires spécifiques par rapport aux personnes en situation de handicap sont proposés
	C.5.5.4 – Utiliser un système argumentaire en consultant sa direction afin de faire face aux objections des prospects et clients existants		<b>Le candidat propose des arguments types à mobiliser face à des objections des clients</b> - Les modalités de consultation de la direction sont décrites - Les objections types sont décrites - Un système d'argumentation type est décrit face aux objections identifiées